



## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2026

### *Liste des délibérations examinées*

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune de Vence informe de la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal lors de la présence séance.

Liste des délibérations affichée en Mairie de Vence et publiée sur le site internet de la commune le :

---

Délibération n° 2026B1	examinée le 28 mars 2026	Installation du conseil municipal et élection du Maire	→ <i>Approuvée</i>
Délibération n° 2026B2	examinée le 28 mars 2026	Détermination du nombre d'adjoints au Maire	→ <i>Approuvée</i>
Délibération n° 2026B3	examinée le 28 mars 2026	Election des Adjoints au Maire	→ <i>Approuvée</i>
Délibération n° 2026B4	examinée le 28 mars 2026	Information du Conseil Municipal sur les délégations aux adjoints et conseillers municipaux	→ <i>Prend Acte</i>
Délibération n° 2026B5	examinée le 28 mars 2026	Représentation de la commune au sein de la Métropole Nice Côte d'Azur	→ <i>Prend Acte</i>
Délibération n° 2026B6	examinée le 28 mars 2026	Charte de l'élu local : information du conseil municipal.	→ <i>Prend Acte</i>
Délibération n° 2026B7	examinée le 28 mars 2026	Délégation donnée au Maire par le Conseil Municipal - Article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales	→ <i>Approuvée</i>

La secrétaire de séance,  
Clara DOUSSOT-BOUCHERY,  
Conseillère Municipale

Madame le Maire,  
Anne SATTONNET

